8 juin 1990 N° 23

ENFANCE ET SAINTETÉ

Bulletin de l'Association des Amis d'Anne de Guigné

Sommaire

Une enfant non martyre devient un modèle pour toute l'Église…..1
Anne de Guigné déclarée vénérable – Texte français..... 3
De nouveaux bienheureux parmi les jeunes..... 6
Ces enfants privés de sainteté…..7
Des nouvelles d'Anne..... 10

Nous remercions vivement M. l'abbé Berthier de nous avoir si aimablement autorisés à reproduire le très beau texte qu'il a consacré à Anne de Guigné. Ce texte a été diffusé sur Europe 1*, le dimanche 27 mai 1990.*

Une enfant non martyre devient un modèle pour toute l'Église…

Les événements importants de notre univers ne sont pas nécessairement ceux dont nous parlent les média. Je pense ce matin à un décret signé tout récemment par Jean-Paul II. Le Pape approuvait une déclaration proclamant l' "héroïcité des vertus" d'une Française ayant vécu près d'Annecy et à Cannes. Voilà qui paraît banal. On s'étonnera davantage en apprenant que cette future sainte (espérons-le) a vécu dans notre siècle, elle aurait cette année seulement 79 ans. Car le plus stupéfiant est de savoir qu'Anne de Guigné (c'est son nom) est morte de maladie (méningite) à 11 ans. Je dis bien : 11 ans !

Cette enfant n'a pas accompli de miracles visibles, elle n'a pas été martyrisée pour sa foi, elle n'a évidemment pas fondé un ordre religieux nouveau. Des conditions de vie ordinaires, donc, et même dans un milieu aisé, milieu "privilégié", comme on dit. Mais si Anne de Guigné n'a pas été pauvre, elle a connu très tôt, à 4 ans, la souffrance de la mort de son père, tué sur le front en 1915. Les larmes de sa mère, jeune épouse de 29 ans, ont été un choc pour cette enfant, non pas surdouée mais d'une exceptionnelle intériorité spirituelle. Anne décide de consoler sa maman, et, au fil des années, elle entraînera ses jeunes frère et sœurs et saura leur dire: « Il faut être bon, maman a du chagrin. » Elle grandit peu

ISSN 0760-8934

à peu dans une confiance totale en Dieu. Anne donnait ainsi le témoignage d'une fidélité exemplaire, dans sa prière, mais aussi dans sa vie concrète. Ce n'est pas rien pour une toute petite fille de servir à ses compagnons et compagnes de jeu des gâteries dont elle-même se prive.

Au début, Anne aimait parler de ses efforts… que les adultes appellent aisément des "petits sacrifices". Elle comprit qu'il était plus humble de n'en rien dire. Sa progression vers la sainteté est évidente. Jusqu'au jour où l'atteint la maladie. Il fut clair qu'Anne avait acquis la capacité d'accueillir la souffrance. Elle ne demandait qu'à être reçue au ciel par les anges. Il y eut sûrement grande joie au Paradis ce 14 janvier 1922.

Ainsi vécut Anne de Guigné dans une enfance qui fait penser à Thérèse de Lisieux. Même serviabilité, même esprit de sacrifice, même joie. Et surtout même confiance, qui justifie la parole du Christ : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. »

C'est cet esprit qui a guidé les juges romains et le Pape pour donner déjà en exemple la vie d'Anne de Guigné. Ce qui est vraiment extraordinaire ! C'est bien la première fois qu'une enfant non martyre devient un modèle pour toute l'Église. "Les enfants sont nos maîtres", certes. Ils ont en eux une candeur, un abandon, dont nous avons grand besoin. Il suffit parfois de regarder un visage d'enfant pour retrouver la sérénité perdue, pour redonner sens à la vie. Le visage d'Anne de Guigné exprime une profondeur et une paix, aptes à nous rendre le goût des choses de Dieu. La brève existence d'une petite fille de chez nous va devenir lumineuse pour beaucoup.

Et surtout, si des faits miraculeux se produisent grâce à l'intercession de cette jeune Savoyarde, offerte à l'admiration du monde entier. Dans quelques années, Anne pourra alors devenir bienheureuse. Puis elle sera canonisée.

Tous les enfants du monde et ceux aussi qui ont gardé l'esprit d'enfance, peuvent se réjouir de la décision récente de Rome. Ils comprendront mieux que la sainteté est de tous les âges, qu'elle est humble, quotidienne.

René Berthier

Dans notre précédent Bulletin, nous vous avons donné le texte original latin du décret promulguant l'héroïcité des vertus d'Anne de Guigné. Aujourd'hui, nous vous en donnons la traduction française.

CONGRÉGATION POUR LES CAUSES DES SAINTS

Décret
Diocèse d'Annecy ou Diocèse de Nice
Cause de canonisation
de la Servante de Dieu

Anne de Guigné

enfant
(1911-1922)

Sur la question

Conste-t-il[1] *des vertus théologales (Foi, Espérance et Charité envers Dieu et envers le prochain) et des vertus cardinales (Prudence, Justice, Tempérance, Force et leurs vertus annexes) au degré héroïque, dans le cas considéré et par rapport au but visé ?*

Bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ embrasse d'une charité infinie le genre humain, il a toutefois montré une particulière tendresse à l'égard des enfants et il a eu à leur endroit ces mots pleins d'amour : « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas ; c'est à ceux qui sont comme eux qu'appartient le royaume de Dieu » (Mc 10,14). C'est pourquoi l'Église du Christ, elle aussi mère très aimante de toute la famille humaine, à l'exemple de son divin Maître, s'emploie avec tout son zèle à faire que les enfants et les adolescents reçoivent des soins diligents et un enseignement convenable qui leur permettent de grandir dans la piété et la pureté et d'être ainsi en tous lieux la bonne odeur du Christ. Et assurément, à aucune époque, pas même à la nôtre, où, pourtant, l'arrogance, l'orgueil, la violence et la corruption des mœurs semblent submerger le monde entier, n'ont manqué des représentants de la jeunesse qui, sous la motion du Saint-Esprit et guidés par sa main experte, grâce à l'usage des moyens proposés par l'Église, ont brillé de l'éclat des

1 Expression du langage juridique signifiant : « Appert-il qu'on été pratiquées les... ».

vertus ; et c'est à bon droit qu'on peut leur appliquer ces mots de la Sainte Ecriture à la louange du juste : « Parvenu à la perfection en peu de temps, il a atteint la plénitude d'une longue vie » (Sg 4,13). Au nombre de ces jeunes, il faut compter Anne de Guigné.

Jeanne Marie Josèphe Anne de Guigné naquit à Annecy-le-Vieux, non loin d'Annecy, en Savoie, le 25 avril 1911. Elle était l'aînée des enfants de Jacques de Guigné et d'Antoinette de Charette de La Contrie, son épouse. Durant ses premières années, ce fut une enfant difficile, orgueilleuse, coléreuse, jalouse, désobéissante. Mais, le 22 juillet 1915, le père d'Anne tombait devant l'ennemi, à la tête de sa compagnie. Bouleversée par cet événement tragique et par la douleur qu'il causa à sa mère, elle s'engagea sur le chemin d'une vraie et profonde conversion, mettant tous ses efforts à "être bonne", comme sa mère le lui avait demandé ; elle trouvait son énergie dans une intime familiarité avec Jésus et, bientôt, elle devint douce, obéissante, humble.

En novembre 1916, elle commença à étudier le catéchisme pour se préparer à la première communion. Elle fit de tels progrès dans cette étude et aussi dans la voie de la perfection qu'elle fut admise, le 26 mars 1917, à l'âge d'à peine six ans, à recevoir le Corps du Christ.

Désormais, durant les cinq années qui lui restaient à vivre, elle atteignit un tel degré de perfection, encore qu'il se manifestât, évidemment, en des matières propres à son âge, que tous ses proches remarquèrent sa sainteté.

Alors qu'elle s'employait tout entière à s'unir à Dieu par une communion toujours plus grande, elle fut frappée d'une maladie cérébrale (probablement une méningite). Elle offrit à Dieu, avec une joie intime, les terribles souffrances qu'elle endurait, donnant à tous un admirable exemple de force et d'endurance, de patience et d'obéissance, d'espérance et de charité. Le mal s'étant aggravé, elle demanda et reçut, avec grande piété, les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie. Elle reçut aussi l'Extrême-Onction, comme on disait alors. Quelques jours après, le 14 janvier 1922, elle rendit son âme à Dieu.

Sa réputation de sainteté se répandit très rapidement dans le monde entier et reste aujourd'hui encore bien vivante ; cela est d'autant plus remarquable que les parents de la Servante de Dieu ont toujours fait preuve d'une très grande discrétion et que la cause de béatification a toujours souffert d'une pénurie de ressources.

Le procès informatif fut instruit auprès de la curie épiscopale d'Annecy de 1932 à 1934. Transmis à ce qui s'appelait alors la Sacrée Congrégation des Rites, il y fut ouvert le 14 janvier 1935. Mais le très jeune âge de la Servante de Dieu posa immédiatement le problème de savoir si les enfants, entre sept et quatorze

ans, étaient capables d'un exercice héroïque de la vertu. La question fut examinée à diverses reprises par des théologiens, des psychologues, des pédagogues et elle reçut finalement une solution au cours de la Congrégation plénière de la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints tenue les 1er et 2 avril 1981. C'est pourquoi, sous la direction du Révérendissime P. Yvon Beaudoin, rapporteur, grâce au travail de la Demoiselle Renée de Tryon-Montalembert, on prépara la *Position sur les vertus*. Cette position fut présentée à la Congrégation par le Révérend P. Daniel Ols, o.p., Postulateur de la cause, afin d'être soumise à la discussion de rigueur. Le 10 février 1989 se tint le Congrès particulier des Consulteurs théologiens, sous la présidence du Révérendissime P. Gaetano Stano, o.f.m. conv., Promoteur de la Foi *ad casum* et il y eut un résultat favorable. Au cours de la Congrégation ordinaire du 16 janvier 1990, l'Éminentissime Cardinal Edouard Gagnon étant ponant de la cause, les Pères Cardinaux et Évêques reconnurent que la Servante de Dieu Anne de Guigné avait exercé de façon héroïque les vertus théologales, cardinales et annexes.

Le soussigné Cardinal Préfet présenta une relation de tout cela au Souverain Pontife Jean-Paul II et Sa Sainteté, accédant volontiers aux vœux de la Congrégation pour les Causes des Saints, ordonna de préparer, selon les règles, le Décret sur les Vertus héroïques de la Servante de Dieu.

Cela ayant été fait, ce jour d'hui, en présence du Cardinal Préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, du Cardinal ponant de la cause, de moi, Évêque, ci-devant Secrétaire de ladite Congrégation, et des personnes qu'il est d'usage de convoquer, le Saint-Père déclara solennellement : *Il conste des vertus théologales (Foi, Espérance et Charité envers Dieu et envers le prochain), ainsi que des vertus cardinales (Prudence, Justice, Tempérance et Force avec leurs vertus annexes) au degré héroïque, de la Servante de Dieu Anne de Guigné, dans le cas considéré et par rapport au but visé.*

De plus, il ordonna que le présent Décret fût publié et reporté dans les Actes de la Congrégation pour les Causes des Saints.

Fait à Rome, le 3 mars de l'an du Seigneur 1990.

Angelo, Cardinal Felici, Préfet

L. ✠ S.

+ Traian Crisan, Archevêque titulaire de Drivastum, Secrétaire

De nouveaux bienheureux parmi les jeunes

« Jeunes et petits enfants, louez tous le Seigneur ! »

Cristobal, Antonio et Juan (1527-1529)

Le samedi 3 mars dernier, en même temps que le décret reconnaissant l'héroïcité des vertus d'Anne de Guigné, étaient promulgués d'autres décrets, dont trois authentifiant le martyre de ces adolescents mexicains, tués en haine de la foi, dans les années 1527-1529. Cristobal avait 13 ans. Antonio et Juan avaient sensiblement le même âge. C'est par son propre père, un notable mexicain, que Cristobal, le premier, fut mis à mort.

Quant à Antonio et Juan, ils étaient catéchistes et rendaient certains services, notamment comme interprètes à plusieurs Pères Dominicains de la mission d'Oaxaca. On les assomma à coups de pierres et de bâton.

Pier-Giorgio Frassati (1901-1925)

« L'étudiant aux huit béatitudes », ainsi le surnomme Jean-Paul II qui vient de le béatifier, le 20 mai dernier. On l'appelle aussi le "saint de la rue". Pier-Giorgio est né à Turin. Son père est ambassadeur et sa mère, une célébrité du monde des arts. Il s'engage dans de fortes études, devient un brillant sportif, un alpiniste hardi et bien musclé.

Mais voici qu'il se donne sans compter à l'Action catholique des jeunes. Chaque jour, la messe et la communion, quitte à bouleverser ses horaires de ski. Chaque semaine, il va, comme on l'a dit « se plonger dans le regard de Jésus posé sur lui, le pénétrant de ses rayons, comme d'un rayon-laser : le sacrement de réconciliation ». Sa vie intérieure est toute d'intimité avec la Vierge Marie. Il s'adonne à la prière nocturne devant le Saint-Sacrement, pour le salut du monde. Les pauvres, les clochards ont toutes ses préférences. Il parcourt les taudis, descend dans les mines, milite en faveur du syndicalisme chrétien.

Une poliomyélite foudroyante va l'enlever aux siens, le 4 juillet 1925, laissant un extraordinaire témoignage de foi et de charité. La cuisinière de la famille marque, ce jour-là, sur son carnet : « 7 h. L'irréparable est arrivé. M. Pier-Giorgio est mort, c'était un saint, Dieu l'a voulu avec lui. »

Et c'est maintenant la voix du Pape qui s'élève : « …cet amoureux de la vie et de la beauté, du sport et de la montagne, attentif aux problèmes de son temps, sans remettre jamais en cause sa recherche de l'absolu, devient ainsi un exemple toujours valable pour les jeunes de 1990. Dans la puissance pascale de son

baptême, il peut répéter à tous, en particulier aux jeunes générations d'aujourd'hui et de demain : "Vous, vous me verrez parce que je suis vivant, et vous vivrez, vous aussi" (Jn 14,19). »

Pier-Giorgio Frassati, annonciateur de la nouvelle évangélisation !

Nous avons besoin d'enfants,
Nous avons besoin de jeunes,
… Qui soient des "saints" !

« Ils meurent non par manque d'idéal,
mais de références incarnant un idéal.
Un idéal désincarné tourne à l'utopie ou à l'idéologie.
L'utopie désespère, l'idéologie emprisonne.
Les utopies s'évanouissent : les témoins restent debout.
Les idéologies s'écroulent : les saints demeurent. »

Daniel-Ange

Ces enfants privés de sainteté…

par le Père Jean Pihan

Nombreuses sont les associations qui se penchent sur l'enfance souffrante. Nombreux sont les articles, les études, les livres qui traitent de ce sujet. Et nombreuses sont les causes et les formes de la souffrance des enfants : essayez donc une énumération, simplement en vous servant de votre mémoire, de ce que vous savez déjà. Depuis les enfants, malades chroniques, ou handicapés, en allant jusqu'à tous ceux qui souffrent de par la méchanceté des hommes, du vice en ses multiples aspects, ou des carences de la société.

Je n'entrerai pas dans les détails. Mais vous avez tous lu dans les journaux des "affaires" épouvantables, ces petites filles et ces petits garçons kidnappés, violés, assassinés. Cela se passe chez nous. On en parle pendant huit jours… ou deux ans, sans que l'on découvre les criminels.

Regardez plus loin encore. Vous ne pouvez pas ignorer qu'il s'agit de *millions* d'enfants, surtout d'Asie et d'Amérique, vivant comme des parias de la société, et tombant rapidement entre les mains de trafiquants puissamment organisés, qui constituent de véritables réseaux servant à satisfaire les plaisirs morbides des riches touristes venant de nos nations dites chrétiennes.

Le sexe, la drogue, au service de l'argent tout-puissant.

L'esclavage est toujours présent dans notre monde "civilisé", en dépit de tant d'efforts. Ici et là, il ne se cache même pas.

Les grandes organisations mondiales, officielles comme l'UNICEF, ou privées (les O.N.G.) font ce qu'elles peuvent. Mais même avec de gros moyens, elles sont débordées par l'océan des turpitudes.

Mes amis, tout le monde ne peut pas s'occuper de tout. Vous avez choisi un point d'impact tellement sublime qu'il ne saurait attirer les masses. Qui donc peut comprendre le choix que vous avez fait, à partir de ce cas exceptionnel qu'est Anne de Guigné et de quelques autres, dans les temps anciens ou de nos jours ?

Chaque fois que je songe à ce que vous faites, je ne puis m'empêcher de me souvenir d'une anecdote contée naguère par Saint-Exupéry. Il est dans un train et, en face de lui, il y a un couple d'ouvriers, marqués par le dur labeur quotidien et sans doute par la pauvreté. Entre le père et la mère, il y a leur petit garçon, beau, éveillé, marqué par la grâce naturelle de son âge. Et Saint-Ex. pense au destin qui l'attend. Un jour viendra où cet enfant sera pris dans l'engrenage du travail. Il en sera marqué à son tour, il ressemblera à ses parents. Peut-être aurait-il pu connaître une tout autre destinée. Peut-être y avait-il en lui des possibilités, mais personne ne sera là pour les lui révéler. Et devant ce "futurible" qui ne se réalisera jamais, l'observateur inspiré étend son regard sur le monde entier et il s'écrie : « C'est Mozart qu'on assassine ! » Encore n'a-t-il pas décrit le cas le plus cruel. Cet enfant a des parents, il n'est… même pas orphelin (tout le monde ne peut pas être orphelin ! disait le "Poil de Carotte" de Jules Renard). Et si sa famille est pauvre, nous avons tous connu de ces jeunes travailleurs que l'idéal chrétien (jocistes, scouts, M.E.J., etc.) a illuminés, galvanisés et qui ont avancé vers une authentique sainteté. Certains ont même donné leur vie pour le Christ et pour l'amour de leurs camarades. Vous savez que l'Église s'occupe activement de reconnaître officiellement la sainteté de plusieurs d'entre eux.

Les organisations officielles auxquelles j'ai fait allusion ont commencé à élaborer des "déclarations" et même une "Charte" des Droits de l'enfant. Elles reconnaissent que, parmi ces droits, il y a le droit à bénéficier d'une éducation religieuse et des moyens nécessaires au développement de leur vie spirituelle. Ils doivent pouvoir choisir librement leur religion et même en changer. J'espère que vous êtes au courant de cela. Ne soyez pas étonnés qu'à l'origine de ce courant, il y ait eu d'abord des chrétiens. L'an dernier, on a célébré le 40e anniversaire du Bureau International catholique de l'Enfance, qui fut le premier organisme à promouvoir cette idée.

C'est énorme ! Mesurez-vous, dans ce monde que l'on dit si facilement matérialiste, ce que représente cette irruption de pareille énergie spirituelle entre

les mains d'hommes de bien, religieux ou simplement humanistes, revendiquant pour l'enfant, comme une nécessité pour qu'il soit un être complet, et non un éternel amputé, l'accession à l'ordre de la personnalité spirituelle ?

Toutefois, les grandes organisations mondiales (à supposer d'ailleurs qu'elles en arrivent à peser bien davantage sur l'opinion et sur les législations que cela n'est actuellement possible) devront finalement s'arrêter sur un seuil infranchissable pour elles. Fussent-elles "confessionnelles", il ne leur est pas possible d'aller plus loin… ou plus haut. Elles ne peuvent pas légiférer sur l'appel à la sainteté.

Et alors, c'est vous qui pourrez franchir ce seuil.

Vous qui pouvez, stimulés par des exemples vécus de sainteté enfantine, et qui savez maintenant que l'Église reconnaît que cette sainteté précoce est possible, revendiquer pour l'enfant non seulement le droit à la vie spirituelle – ce qui est déjà beaucoup – mais le droit à la sainteté, ce qui entraînera (ou rejoindra) le droit à vivre dans des conditions telles que leur développement spirituel leur permette de devenir des saints, de par la grâce de Dieu. Qui sait ? Parmi ces enfants "amputés spirituellement", les "enfants de la rue" de Bogota, les petits prostitués de Singapour, ou simplement les "komsomols" de l'U.R.S.S., qui révèlent parfois aux observateurs des trésors inattendus de générosité, et même de foi, il y a peut-être de futurs saints.

Mais on les a privés de sainteté !

Ce n'est pas seulement Mozart qu'on assassine, c'est aussi François d'Assise ou Thérèse de Lisieux.

Amis, ne quittez pas votre "créneau" : *Enfance et Sainteté*. Mais ne vous contentez pas de penser, avec admiration, aux merveilles accomplies dans l'âme d'une Anne de Guigné ou d'un Robert Naoussi. Que revienne souvent en vos cœurs l'appel déchirant du Seigneur : « J'ai pitié de cette foule, errante et abattue comme brebis sans pasteurs. » N'oubliez jamais de penser à la misère spirituelle de millions d'enfants amputés de leur âme. Réjouissez-vous de ce que d'autres que vous, avec d'autres moyens que vous, font pour tous ceux-là. Et donc : soyez ou restez informés. Ce sera une garantie – que je crois nécessaire – de l'authenticité, de la "catholicité" de votre action.

P. Jean Pihan, f.c.

Des nouvelles d'Anne

• Nous avons la joie de vous annoncer qu'une cassette, où la mère d'Anne de Guigné raconte des souvenirs sur sa fille, sera bientôt disponible.

• Les Éditions Fleurus sont en train de préparer un album sur Anne de Guigné, s'adressant aux enfants de 8-11 ans, par le Père René Berthier. Cet album de 32 pages (format 15 x 21 cm), est joliment illustré par 48 aquarelles dues à C. Lhermey. Parution : septembre 1990. Prix : 49 F.

Extraits du courrier reçu :

• *D'un professeur* : « Nous avons bien reçu les livres sur Anne qui nous ont été demandés dans une classe où j'ai parlé d'elle. Elle touche beaucoup les cœurs des jeunes et, en particulier en 4e, j'ai vu une fille se convertir à la grâce par la vie d'Anne. C'est pour elle que j'ai pris le livre *Documents authentiques*. Je vous joins son témoignage, lettre qu'elle m'a donnée :

"Je vous remercie d'avoir pu contacter un prêtre pour qu'il vienne me confesser. Il m'a dit que je devais toujours garder un mot au fond de mon cœur, mais un seul, c'est espérer. Ça veut dire que je dois espérer qu'aujourd'hui soit meilleur qu'hier. Je le retiendrai, je lui ai promis.

Quand je suis sortie de la classe, il m'a semblé que j'étais plus légère que d'habitude. On aurait dit qu'une chaleur était dans mon cœur. C'était comme si une fleur avait été fanée, car j'avais fait plein de péchés, mais qu'à présent elle recommençait à fleurir, car je me suis confessée. Quelle joie !

Je vais vous confier quelque chose, mais surtout ne dites pas à G. que je vous l'ai dit. Voilà : quand vous m'avez dit qu'il y avait confession, lundi, à 13 heures, je suis allée voir G. et je le lui ai dit… et elle a commencé à rigoler et m'a dit qu'elle ne se confessera jamais. Je vous confie ça, car G. m'a rendu triste et il fallait que je le dise à quelqu'un pour me soulager. G. ne croit pas vraiment, elle vient au caté pour son plaisir. On ne dirait pas, mais je le sais car elle me l'a dit plus d'une fois.

Depuis la 6e, je vous ai connu et dès la première fois, j'ai senti que j'allais être bien avec vous, je crois que je ne me suis pas trompée. Vous savez, maintenant, tous les soirs, je prie mais pas n'importe comment. Bon, je vous laisse, tout en espérant qu'après la 3e je recevrai de vos nouvelles."

Signé : B., une fille qui est très croyante et qui aimerait devenir comme Anne de Guigné. »

• *Lettre de Mme A. W., du 13 mai 1990* : « Lectrice de *Message et messagers*, la revue de la *Médaille Miraculeuse*, j'apprends que la béatification de ma chère petite Anne de Guigné est en voie de se réaliser un jour. Aussi je veux apporter ma pierre à cet édifice qui se construit. Agée de 63 ans, j'invoque Anne de Guigné depuis 1941, c'est-à-dire depuis l'âge de 13 ans, époque où j'ai lu sa vie, et depuis, je prie cette petite âme et bien souvent, encore maintenant, je recours à elle et elle m'exauce. Maman de sept enfants, j'ai donné son nom à ma première fille née en 1951 et décédée à 4 mois et demi. Annie est au ciel avec Anne de Guigné, suivie de Jean-Marc, mon fils de 19 ans, décédé lui aussi, en 1975, par accident. Veuve aujourd'hui, je suis bien souvent seule à prier. Il me reste cinq enfants que je confie à Dieu et trois petits-enfants. J'ai d'ailleurs fait connaître Anne de Guigné à François, l'aîné de mes petits-enfants. Je les confie tous à son intercession constante auprès de Dieu.

Pour moi, je lui demande la résignation à mon état de veuve et à ma solitude, elle qui disait tant de bonnes paroles de consolation à sa maman.

Oui, il faut qu'elle soit béatifiée bientôt. J'unis mes prières aux vôtres et à celles de toutes les personnes qui désirent voir un jour cette béatification. »

• *Lettre de M. J.-L. H., du 28 mai 1990* : « C'est avec une grande joie que j'apprends par votre numéro spécial d'*Enfance et Sainteté* qu'Anne de Guigné vient d'être reconnue vénérable.

Cette nouvelle me réjouit et je voudrais vous redire combien Anne m'aide et me soutient dans la vie de tous les jours ; combien, quand je la prie, je sens sa présence et me sens en totale communion spirituelle avec elle.

Veuillez recevoir ce chèque afin de mieux vous permettre de parer aux frais que la cause que nous défendons occasionne.

Je garde l'espoir qu'un jour viendra où Anne deviendra enfin la sainte patronne des enfants du monde entier. »

Directeur de la publication : Suzanne Roncin

Document recomposé et mise en page à partir d'un exemplaire original.
© 2012 Association des Amis d'Anne de Guigné.